

## TABLE DE LA SÉCURITÉ

Séance du 20 juin 2022

17h00 – Centre de quartier du Lignon - njob - 256520

**SYNTHESE**

2022- N° 001

<b>Professionnels</b>	:	Martin STAUB Paulo RIBEIRO App. Raphaël BARMAN Lionel PASQUIER Florian KETTENACKER Malgorzata AUBERT Adj. Daniel NARR Lt Col. Frédéric JAQUES	Conseiller administratif Chef du Service de la Police municipale Ilotier APM Chef du service de l'environnement urbain Chef du service de la cohésion sociale Correspondante de nuit Police cantonale SIS
<b>Acteurs civils</b>	:	Sandrine RIGHENZI Sébastien ALLAMAN Blerina SOULIE Rafael VILA Jean-Michel BOVE Jean-Pierre GARNIER Antoinette GIRARD Nathalie STUDLI Joëlle ALTENBURGER Patricia CHRISTEN Roland STEUBE Bahla OUAFA Manuel MARQUEZ Franck JAFFRE	Association des locataires du Lignon Budokan Vernier Carambole Centre quartier Aïre-Le Lignon Comité central du Lignon Comité central du Lignon Comité central du Lignon Directrice écoles Aïre et Lignon Habitante Habitante Habitant McDonald's Lignon Prime protection sécurité TSHM
<b>Excusés</b>	:	Sgtm. Yann AMACKER Frédérique FOLLY Didier GAULIN Théa MODIS Ruth RIGHENZI Nicole STOECKLI	Police cantonale Habitante Ilotier vert Jardin Robinson du Lignon Association des locataires du Lignon FC Aïre-Le Lignon APE Le Lignon APE Aïre
<b>Procès-verbaliste</b>	:	Nathalie JOBE	Secrétaire service de la Police municipale

## Introduction

La table de la sécurité se veut être une rencontre entre les acteurs civils et professionnels de la sécurité et du social durant laquelle les intervenants partagent les problématiques vécues et différents constats sur le terrain. Le but est de faire par des expériences de chacun afin de trouver des solutions pérennes. L'impact espéré est d'améliorer la sécurité au Lignon. L'ensemble des acteurs peut apporter une pierre à l'édifice en coconstruisant la sécurité avec les autorités.

Le principe général est de procéder par itérations successives et d'assurer une continuité. Cette dernière sera assurée par un échange d'informations qui seront historisées sous forme de comptes rendus accessibles à tout le monde.

## Explications du diagnostic local de sécurité (DLS)

Le Diagnostic Local de Sécurité présente les tendances ainsi que la demande sociale en matière de sécurité publique dans le canton de Genève. Il permet de mesurer le niveau et l'évolution dans le temps de la criminalité, d'identifier les problèmes de tranquillité et d'ordre publics, d'évaluer le sentiment de sécurité de la population et de proposer des pistes d'amélioration.

Pour ce faire, un sondage représentatif est effectué au niveau local, permettant également d'analyser les inégalités sociales.

Pour le Lignon, il laisse apparaître par ses indicateurs de sécurité, une aggravation du sentiment d'insécurité. Ci-après, une liste des incivilités détectées par les professionnels :

- Abandon d'objets et déchets
- Graffitis et déprédatations
- Incendies
- Violences verbales ou bagarres (agressions)
- Vente ou consommation de produits stupéfiants
- Mendicité
- Nuisances sonores excessives :
  - Des établissements publics
  - Des véhicules à moteur
  - A l'extérieur comme les rues et les parcs
- Stationnement sauvage
- Vol

Lien pour le DLS : <https://www.ge.ch/document/diagnostic-local-securite-2020>

## Retour sur expérience des habitants

### Général :

- Problématique en lien avec la circulation des vélos et des trottinettes ainsi que les promeneurs de chiens non tenus en laisse dans les zones piétonnes, les petits chemins d'accès, le centre commercial, la passerelle de Loëx et le long du Rhône. Rodéo dans la cité le vendredi et samedi soir après minuit ;
- Regroupement de jeunes au contact parfois difficile avec les habitants ;
- Nuisances sonores provenant des véhicules motorisés sur l'avenue du Lignon ;
- Cumul d'incivilités qui péjorent la tranquillité et le bien vivre des habitants. Aucune plainte n'a été déposée sachant qu'il n'y ait jamais eu de dégâts matériels ou d'atteinte à l'intégrité physique ;
- A partir de septembre, les emplacements destinés aux encombrants seront supprimés. Le projet de le faire toutes les deux semaines à l'école est un souci car il y a la crainte que des gens viennent chercher les meubles.

### Premières pistes d'actions à envisager

Appeler les polices cantonale et municipale afin de permettre la planification de points de contact et contrôles. Une coordination est également faite avec les correspondants de nuit. Un maximum d'information permettra une prise en charge adaptée. Sans connaissance des difficultés rencontrées, l'intervention des services publics est amoindrie ;

Dans le cas où une intervention n'est pas possible sur le moment, une communication sera faite au sein de la police permettant d'engager une réflexion sur les moyens pouvant être mis en place ;

Il est rappelé par la police cantonale que le Lignon est une priorité et que toutes les actions entreprises ne sont pas forcément visibles. Dans le cadre d'une enquête, les policiers travaillent en civile et ils ne doivent pas être reconnus ;

Les correspondants de nuit sont axés principalement sur la médiation et la prévention des conflits. Ils peuvent, sur appel, intervenir dans les immeubles pour les nuisances sonores. Des actions sont d'ailleurs faites dans les parties 34 à 42. A noter que les améliorations peuvent prendre un certain temps avant d'être perçues par la population ;

Pour les difficultés liées aux encombrants, une solution a été trouvée conjointement avec le CCL. Les zones destinées à la dépose d'encombrants seront fermées. Le parking des professeurs de l'école du Lignon sera utilisé comme emplacement de dépôt pour encombrants, deux fois par mois entre 08h et 14h. La société « Transvoirie » aura la charge de leur levée. C'est un projet pilote évolutif.

### Tour du Lignon :

- Il y a un grand sentiment d'insécurité dû aux incivilités qui se produisent généralement avant et durant le week-end. Après les incendies il a été ressenti qu'il n'y avait pas grand-chose d'entrepris en terme d'aide psychologique pour les habitants ;
- Des personnes déversent de l'huile dans les ascenseurs et les caves, une personne s'est gravement blessée au poignet à la suite d'une chute. Les portes des ascenseurs sont bloquées afin qu'ils ne soient plus utilisables ;
- Une personne a étalé des excréments sur les boutons d'un ascenseur et souillé le sol. Plusieurs personnes l'auraient vue mais personne ne souhaite déposer plainte par peur de représailles ;
- Il est proposé de trouver un cadre lors de l'absences des régies afin de palier le problème des urgences en dehors des jours ouvrables.

Premières pistes d'actions à envisager

Un suivi psychologique a été mis en place par le biais du service de police. Cela ne se met pas en place automatiquement mais sur demande des personnes uniquement.

Le CCL indique qu'il faut prendre l'ascenseur d'à côté en attendant que les régies ouvrent le lundi. A priori, il existe une liste avec les numéros d'urgence devant les ascenseurs. L'entreprise de sécurité privée « Prime protection group SA » patrouille durant 17h chaque jour dans la cité, dont une partie dans la grande tour.

La police cantonale rappelle qu'il est compliqué pour elle d'entreprendre des actions si personne ne dépose plainte. Pour les dommages à la propriété, les régies et/ou propriétaires doivent déposer une plainte. Les personnes seront alors encouragées à témoigner dans le cadre de l'enquête.

S'agissant des prélèvement ADN, c'est un officier de police qui décide de les entreprendre. Ils sont exécutés uniquement dans le cadre d'une affaire pénale et en fonction de la gravité de l'événement.

**Allées 34 à 42 :**

- La problématique des regroupements de jeunes persiste la situation est toujours difficile.

Premières pistes d'actions à envisager

Le CCL informe qu'une idée relative à la mise en place de vidéo surveillance a été lancée et suivie par les propriétaires. Cela devrait être effectif à partir du mois de juillet 2022. Les parties surveillées seront les entrées, les coursives, les buanderies et les caves. Si les résultats sont concluants, le but sera de faire accepter aux autres propriétaires ce système.

**Allées 42 – 50 :**

- Il y a beaucoup d'incivilités de la part des usagers des coursives. Ils sont bruyants et consomment parfois des produits stupéfiants.

Premières pistes d'actions à envisager

Ces événements interviennent sur une partie privée et il est donc de la responsabilité du propriétaire et/ou de la régie. Néanmoins, les appels au 117 restent encouragés.

**Allées 80 à 84 :**

- Des grillades sont faites en fin de semaine. Il n'y a pas de signalétique qui l'interdit. La police s'est déplacée mais n'est pas intervenue. Il y a également des rassemblements de personnes importants.

Eléments de réponses

Les règles ne sont pas les mêmes sur le domaine public et sur le domaine privé. Sans bases légales applicables, la police ne pourra pas faire cesser l'activité.

Les constats relatifs au bruit sont difficiles car les policiers sont rapidement repérés et les nuisances cessent.

**Ecole du Lignon:**

La Directrice de l'école a signalé que les élèves de son établissement se sentent en sécurité. C'est une période d'accalmie grâce au travail qui a été effectué avec tous les acteurs de la sécurité.

## Prochaine rencontre

Elle est prévue le mardi 18 octobre 2022. Chacune et chacun pourront faire part de propositions quant aux solutions possibles. Si d'autres problématiques doivent survenir, il faudra le faire savoir en écrivant à [spm@vernier.ch](mailto:spm@vernier.ch).

Rappel :

**Correspondants de nuit :** 7/7 de 18h à 02h au 0800 1219 20 – adresse de messagerie : [nuit@vernier.ch](mailto:nuit@vernier.ch)

**Police cantonale :** 117

**Police municipale :** du lundi au vendredi de 7h à 23h et le samedi de 13h à 23h au 022 306 06 55 –  
adresse de messagerie : [spm@vernier.ch](mailto:spm@vernier.ch)